



Communiqué de presse

Le 25 janvier 2012

5^e réunion du Conseil Stratégique des Industries de Santé

Le Leem se réjouit de la continuité du dialogue Etat-Industrie pour créer les conditions de l'attractivité et de la compétitivité des industries de santé

Le Leem (Les Entreprises du Médicament) et les industries de santé se félicitent de la tenue, aujourd'hui, d'une nouvelle réunion du Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS). Pour la cinquième fois depuis 2004, le CSIS a permis de réunir, à l'initiative du Président de la République et du Premier Ministre, les plus hautes instances de l'Etat et les grands acteurs des industries de santé.

Alors que la France s'est dotée, au terme d'une large concertation à laquelle ont participé les industriels, d'une réforme de la sécurité sanitaire des produits de santé, le gouvernement rappelle ainsi que cette logique de sécurité sanitaire, soutenue sans réserve par les industriels, n'est en rien contradictoire avec le soutien à l'innovation et le développement des industries de santé. Cette réunion du CSIS en est l'illustration.

L'attractivité et la compétitivité françaises dépendent étroitement de la lisibilité des politiques publiques et de la vitalité du dialogue entre l'Etat et les acteurs économiques. Cette démarche s'inscrit au cœur du CSIS, avec des résultats tangibles. En effet, le Leem relève que les engagements contractés lors de la 4^e réunion du CSIS, en 2009, se sont traduits par des résultats particulièrement significatifs, notamment en termes de coopération entre la recherche publique et la recherche privée, et d'investissements dans les biotechnologies de santé.

Avec cette nouvelle réunion du CSIS, la France adresse un signal fort aux décideurs internationaux. Elle démontre qu'il existe dans le pays une dynamique partenariale constante dans son ambition, et une vision pérenne des enjeux de la recherche fondamentale et appliquée en santé. Au niveau national, la concertation à l'œuvre au sein du CSIS illustre le caractère stratégique du secteur des industries de santé pour la défense de l'emploi et de l'attractivité de la France.

Les engagements contractés à l'occasion de cette nouvelle réunion du CSIS sont le produit d'une vision stratégique partagée, qui permettra une meilleure articulation des politiques publiques et des choix des entreprises industrielles. « *Organisés autour du renforcement de la recherche partenariale, de la structuration de la filière des industries de santé, de la valorisation des atouts français dans la globalisation, et enfin de l'anticipation des évolutions des actes de soin, ces nouveaux engagements définissent les défis que nous devons affronter* », estime Christian Lajoux, président du Leem et de la Féfis (Fédération française des industries de santé). « *Dans un environnement international extrêmement concurrentiel, la France dispose d'atouts importants qu'il convient de préserver. Les actions conjuguées de l'Etat et des industriels, la cohérence stratégique exprimée au travers du CSIS, doivent permettre de transformer nos atouts en avantages compétitifs pour notre pays* ».

Contacts Presse : Virginie Pautre - Tél : 01 45 03 88 87 - vpautre@leem.org

Jean-Clément Vergeau – Tél : 01 45 03 86 82 – jcvergeau@leem.org